

# Informations sur la sécurité du produit

## Conteneur à étagères BAUER CEN 36-2b/36-3b, acier, porte à deux battants, différentes tailles Versions

**Fabricant/Personne de contact :** BAUER GmbH, Eichendorffstr. 62, 46354 Südlohn, Deutschland  
**e-Mail :** info@bauer-suedlohn.com

Merci de bien consulter les caractéristiques techniques des articles !

**Numéros d'article :** 461104, 461103, 461102, 461101, 461100, 461099, 461056, 461055, 461054, 461053, 461052, 461051

### Instructions de sécurité:

- Prudence lors de la manipulation de substances dangereuses pour l'eau des GHS 1-4.
- Utiliser uniquement des matériaux compatibles avec le conteneur d'étagères.
- Vérifier régulièrement que le bac de rétention n'est pas endommagé et le vider afin d'éviter les débordements et les dommages environnementaux.
- En cas d'utilisation à l'extérieur, s'assurer que le matériau résiste aux intempéries et qu'il est correctement mis à la terre, en particulier pour les liquides inflammables des GHS 1 à 3.
- Ne confier le montage et le transport qu'à des entreprises spécialisées agréées ou à du personnel formé, en respectant les consignes de sécurité.
- Ne déplacer les conteneurs à rayonnages qu'avec des appareils appropriés tels qu'un transpalette ou un chariot élévateur et respecter le mode d'emploi.
- Lors du stockage de liquides inflammables, la mise à la terre/l'équipotentialité sont nécessaires pour minimiser les risques d'inflammation.
- Contrôler régulièrement le conteneur et dresser un procès-verbal de la corrosion et des dommages, en particulier des arêtes vives.
- En cas de fuite, recueillir le liquide qui s'échappe en toute sécurité et prendre des mesures de sécurité.
- S'assurer qu'il existe une ventilation correcte pour éviter l'accumulation de vapeurs dangereuses.
- Positionner le conteneur à rayonnages sur une surface stable et plane afin d'éviter qu'il ne se renverse.
- Assurer la ventilation pour éviter le risque d'étouffement.
- Fournir des fiches de données de sécurité pour les substances stockées et former le personnel à leur manipulation en toute sécurité.
- En cas de problèmes de sécurité, avertir immédiatement les autorités compétentes.